



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20221026059 • TRANSFERT DE PROPRIETE / PROJET D'AMENAGEMENT DU SECTEUR EL TERRAFORT

Le mercredi 26 octobre 2022, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 21 octobre, se sont réunis à la salle de la Mairie, conformément à l'Article L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

12 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Michèle CORNET, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Cécile DRAPIER, Marc PAGÈS, Armel BRIAND, Robert JASSEREAU, Florence GONTRAN.

7 absents : Marie-France MARTIN ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO excusé, Gérard CASENOVE, Christine MILÉSI ayant donné procuration à Florence GONTRAN, Amandine DUCHATEAU, Solveig PAGÈS, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle le projet d'aménagement du secteur El Terrafort qui consiste à relier les projets structurants de la Commune de Vinça dont essentiellement le terrain support du futur groupe scolaire Intercommunal, ainsi que les projets de maisons d'accueil de la Vida en Color et enfin à désenclaver les terrains situés au sud de la zone dont le PLUI autorise la réalisation d'opération d'aménagement ;

Rappelle qu'un permis d'aménager n° PA 06623021C0004 a été délivré à la Commune en date du 22 novembre 2021, autorisant la création de 5 lots d'une superficie de 5.603 m² sur la parcelle AH 242 et 31p lot 1b et 2b ;

Précise que le permis d'aménager exclu du projet d'aménagement du secteur El Terrafort la parcelle cadastrée section AH n° 259 d'une superficie de 72 m², permettant un accès d'une largeur de 4 mètres à la parcelle section AH n° 31 ;

Rappelle que la parcelle cadastrée section AH 31 fait l'objet d'un procès-verbal de délimitation signé par les propriétaires à la date du 15 avril 2022, en 3 lots respectivement de 4.653 m², 183 m² et de 123 m² ;

Informe que les propriétaires indivis de la parcelle cadastrée section AH n° 31 ont manifesté leur accord au transfert de propriété à la Commune des lots 1b et 2b d'une superficie respective de 183 et 123 m², à la condition que leur soit transférée la propriété de la parcelle cadastrée section AH n° 259, d'une superficie de 72 m², permettant un accès d'une largeur de 4 mètres à leur propriété ;

Précise que par ailleurs la réalisation de l'aménagement du secteur El Terrafort permet au propriétaire de faire lever la servitude qui existe en tant que fonds servant au bénéfice du fonds dominant cadastré section AH n° 32 et qui longe en partie sud la propriété.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 15 voix pour,

Approuve le transfert de propriété d'une part, des lots 1b et 2b cadastrés respectivement section AH n° 275 et 276 d'une superficie respective de 183 et 123 m², parcelles issues du terrain cadastré initialement section AH n° 31, par les propriétaires indivis à la Commune de Vinça et d'autre part, de la parcelle cadastrée section AH n° 259, d'une superficie de 72 m², par la Commune de Vinça aux propriétaires indivis de la parcelle initiale cadastrée section AH n° 31 ;

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique ainsi que toutes pièces à intervenir.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Publié le 28/10/2022

ID : 066-216602300-20221026-20221026059-DE



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.